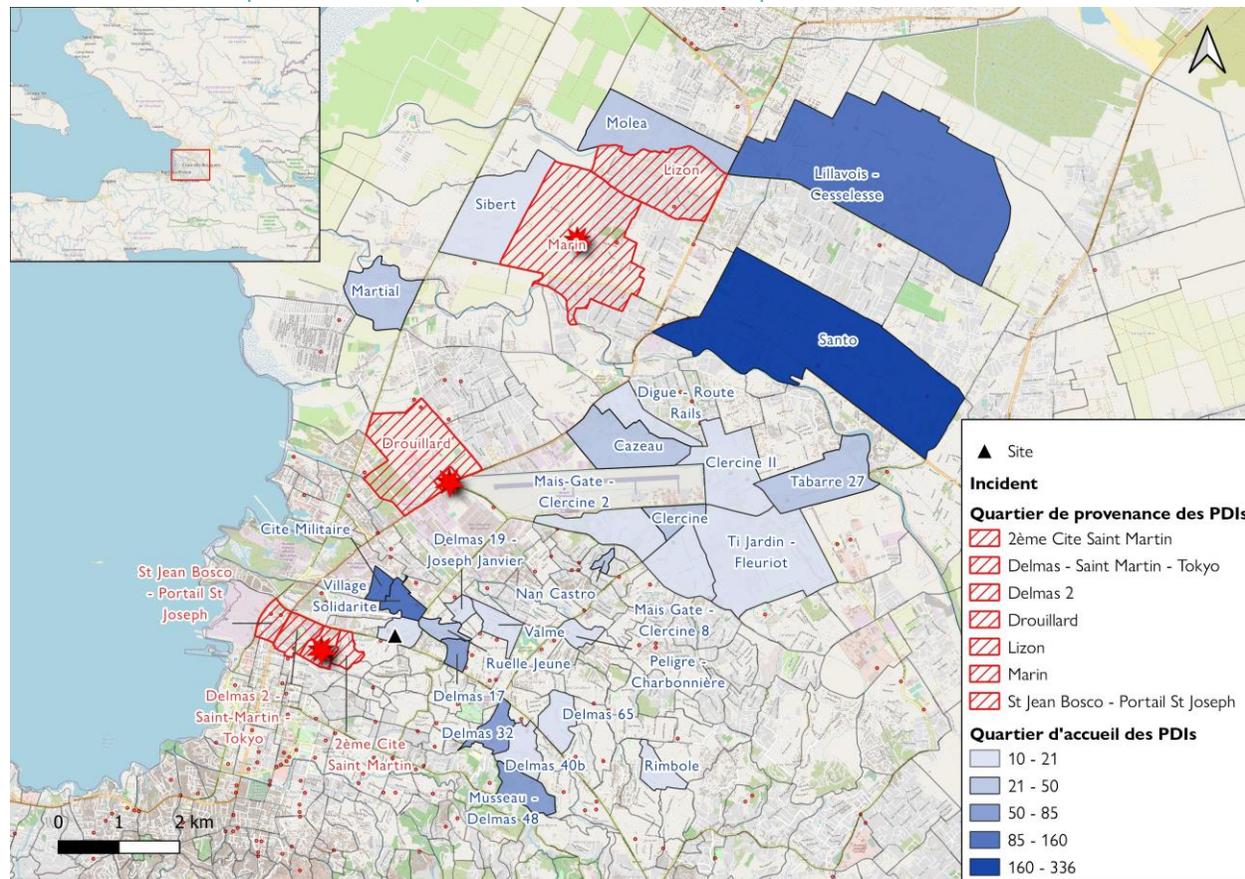


Ces informations ont été recueillies à la suite des attaques armées qui ont eu lieu dans le département de l'Ouest le **26 septembre 2023**, plus précisément dans le quartier de **Delmas 2** (commune de Delmas). Le **27 septembre 2023**, deux autres attaques ont eu lieu à **Marin** (commune de Croix-Des-Bouquets) et dans le quartier de **Cité Douillard** (commune de Cité Soleil). Ces attaques ont eu un impact sur les habitants de **sept quartiers**, ce qui a entraîné la création de nouveaux sites spontanés de déplacement. Les évaluations ont été réalisées en contactant des informateurs clés par téléphone. Les résultats indiquent qu'il y a **1 461** personnes déplacées internes, réparties en **372** ménages. Parmi elles, **15** personnes vivent dans un site, ce qui équivaut à 3 ménages. Le rapport se concentre sur ces trois événements dans leur ensemble en première page, puis les détaille séparément dans les trois pages suivantes.

### Lieux d'accueil des personnes déplacées dans la Zone Métropolitaine de Port-Au-Prince



▲ Site

**Incident**

- ▨ 2ème Cité Saint Martin
- ▨ Delmas - Saint Martin - Tokyo
- ▨ Delmas 2
- ▨ Drouillard
- ▨ Lizon
- ▨ Marin
- ▨ St Jean Bosco - Portail St Joseph

**Quartier d'accueil des PDI**

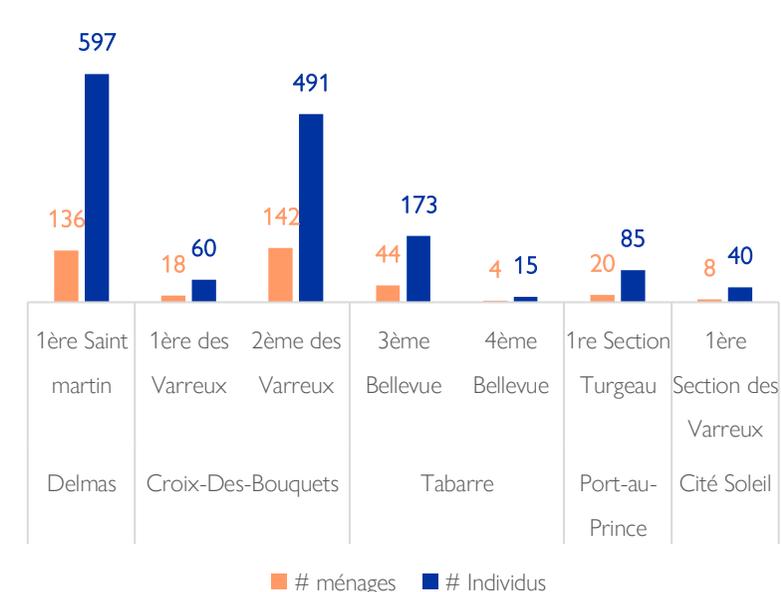
- 10 - 21
- 21 - 50
- 50 - 85
- 85 - 160
- 160 - 336

### Démographie

**1** Site actif

**372** Ménages déplacés  
**1 461** Individus déplacés

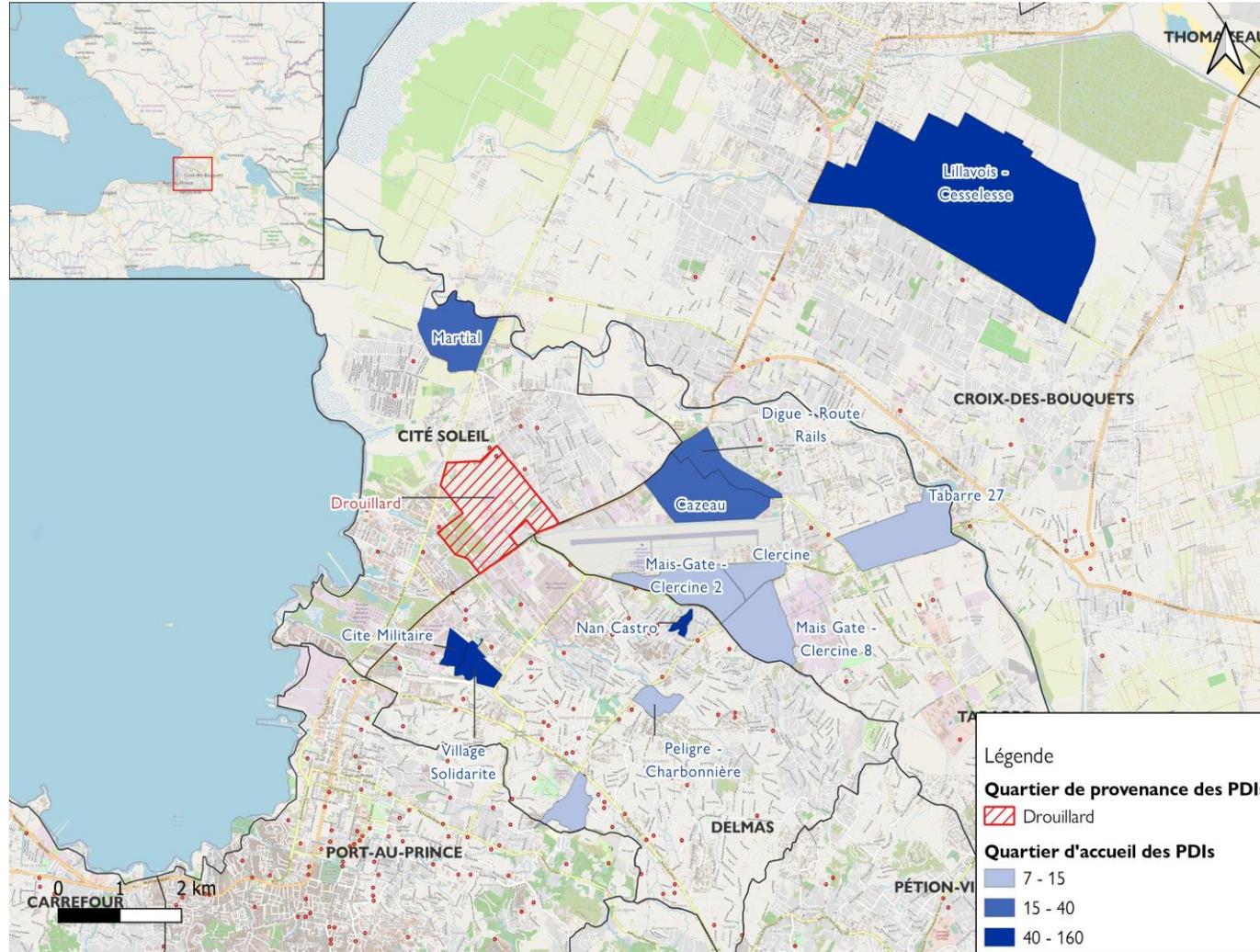
### Commune et section communale d'accueil



■ # ménages ■ # Individus

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

### Lieux d'accueil des personnes déplacées suites aux violences dans la commune de Cité Soleil



### Démographie

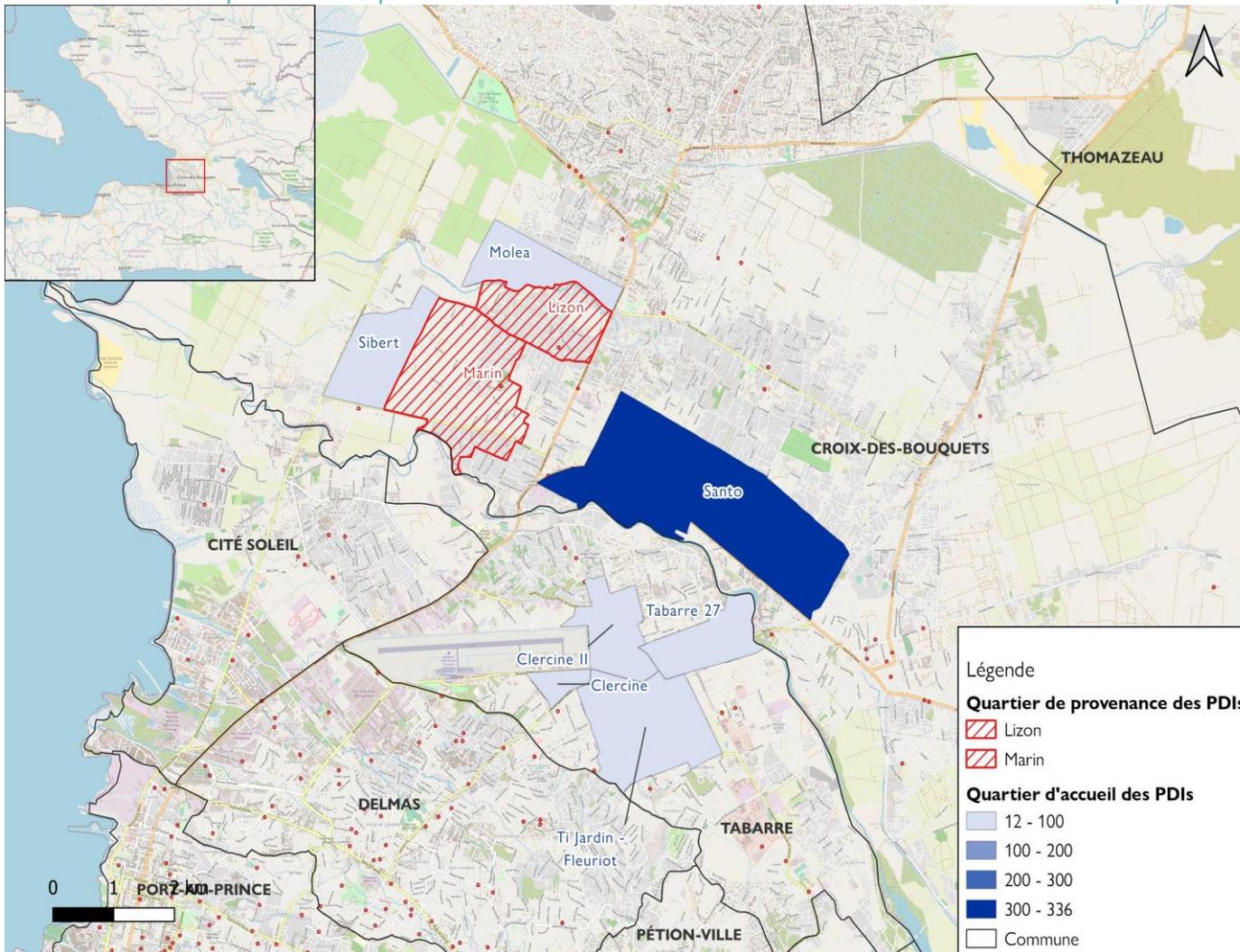
**155** Ménages déplacés  
**648** Individus déplacés

### Quartiers d'accueil

Quartiers	# ménages	# Individus
Village Solidarité	40	160
Lillavois - Cesselesse	38	155
Cité Militaire	25	125
Nan Castro	7	42
Martial	8	40
Cazeau	8	32
Digue - Route Rails	5	20
Mais-Gate - Clercine 8	5	15
tabarre 27	4	15
Delmas 32	4	15
Mais-Gate - Clercine 2	3	12
Peligre - Charbonnière	6	10
Clercine	2	7
<b>Grand Total</b>	<b>155</b>	<b>648</b>

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

### Lieux d'accueil des personnes déplacées suites aux violences dans la commune de Croix-Des-Bouquets



### Démographie



**143** Ménages déplacés  
**483** Individus déplacés

### Quartiers d'accueil

Quartiers	# ménages	# Individus
Santo	104	336
Molea	12	39
Tabarre 27	8	35
Clercine	6	25
Sibert	6	21
Ti Jardin - Fleuriot	4	15
Clercine II	3	12
<b>Grand Total</b>	<b>143</b>	<b>483</b>

**Légende**

**Quartier de provenance des PDIs**

- Lizon
- Marin

**Quartier d'accueil des PDIs**

- 12 - 100
- 100 - 200
- 200 - 300
- 300 - 336
- Commune

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

### Lieux d'accueil des personnes déplacées suites aux violences dans la commune de Delmas

### Démographie



**74** Ménages déplacés



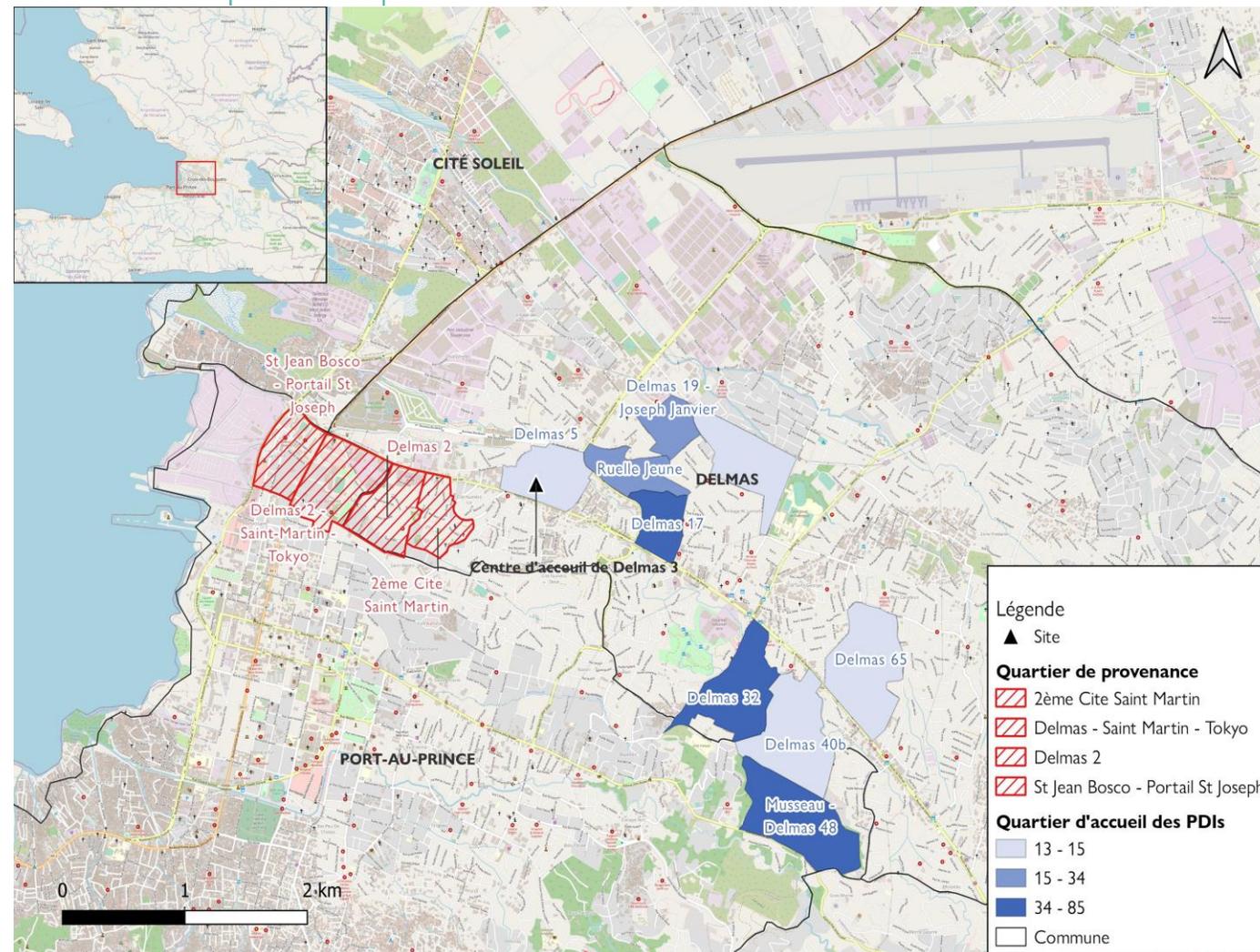
**330** Individus déplacés



**1** Site actif

### Quartiers d'accueil

Quartiers	# ménages	# Individus
Musseau - Delmas 48	20	85
Delmas 17	14	67
Delmas 32	10	55
Ruelle Jeune	7	34
Delmas 19 - Joseph Janvier	5	20
Rimbole	5	15
Delmas 5	3	15
Delmas 65	3	13
Valme	4	13
Delmas 40b	3	13
<b>Grand Total</b>	<b>74</b>	<b>330</b>



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.